AVERTISSEMENTS AGRICOLES

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE : ~~24 numéros par an~~

DLP 13-4-72 300205

ÉDITION DE LA STATION DE BOURGOGNE ET FRANCHE-COMTÉ - 21, route de Seurre - 21 BEAUNE - Tél. 5.17 et 9.57

ABONNEMENT ANNUEL 25 F.

COTE-D'OR - DOUBS - HAUTE-SAONE - JURA - SAONE-&-LOIRE - TERRITOIRE DE BELFORT - YONNE - NIÈVRE

Régisseur de recettes de la Direction Départementale de l'Agriculture - C. C. P. DIJON 3405.12 K

12 Avril 1972

Additif au bulletin n° 139

ARBRES FRUITIERS

HOPLOCAMPES DU POIRIER et du PRUNIER : Il est préconisé une application copieuse dans les vergers habituellement contaminés par ces petits hyménoptères, destructeurs de jeunes fruits, au début de la chute des pétales pour hoplocampe du poirier à l'aide de phosalone à 60 g. de matière active/hectolitre (non toxique pour les abeilles) et aux trois quarts de la chute pour hoplocampe du prunier avec lindane 12 g. de matière active/hectolitre, phosalone, parathions, etc.

TAVELURES DU POIRIER et du POMMIER : Des projections d'ascospores assez importantes sont émises lors des pluies et bien que des périodes ventées et sèches assez longues se produisent entre les averses, il est prudent de renouveler les pulvérisations, les fongicides pouvant être rapidement lessivés et la végétation très active risque d'être sans protection.

ARAIGNEES ROUGES : Les premières éclosions ont été notées mais il est encore trop tôt pour traiter. La surveillance doit être maintenue.

OIDIUM DU POMMIER : Eliminer les pousses oïdiées et renouveler la protection.

CORYNEUM, MONILIA et GNOMONIA DU CERISIER : Une nouvelle application fongicide est préconisée à la chute des fleurs.

PETITS FRUITS

MALADIES DES TACHES ROUGES DU FRAISIER : Renouveler le traitement.

DIDYMELLA DU FRAMBOISIER : De faibles projections ont eu lieu en laboratoire, il est préconisé d'effectuer un premier traitement à l'aide d'un fongicide comme :

- bénomyl : 50 g. m. a./hectolitre
- captane : 150 g. m. a./hectolitre
- mancozèbe : 160 g. m.a./hectolitre
- thirame : 200 g. m.a./hectolitre

Le mancozèbe est également efficace contre l'anthracnose.

CULTURES LEGUMIERES

MOUCHE DU CHOU : Protéger les cultures par un épandage de granulés à base de diazinon, trichloronate, chlorfenvinphos : 1 g./pied d'une spécialité à 5 % ou par arrosage à l'aide d'une bouillie (0 litre,1/pied) de : bromophos : 50 g./hectolitre, diazinon : 40 g./hl, diéthon : 30 g./hl, ou encore par poudrage de lindane.

HOUBLONS

MILDIOU : Etant donné l'avance prise par la végétation des houblons et la présence déjà constatée de pousses spiciformes, un traitement fongicide est recommandé sur les houblons les plus développés.

Cette application devra être réalisée dès que possible dans les houblonnières fortement attaquées par le mildiou en 1971 et dans lesquelles les pousses spiciformes se trouvent en nombre important. Ces plantations devront être l'objet de traitements rapprochés en période de fort développement de la végétation en utilisant des doses de matières actives un peu plus fortes que les doses normales.

Les produits conseillés sont :

- produits cupriques : 250 à 500 g. de cuivre par hl
- produits organo-cupriques : dose du fabricant
- propinèbe : 220 g. par hectolitre
- captafol : 180 g. par hectolitre
- mancozèbe : 180 g. par hectolitre

Les Ingénieurs chargés des Avertissements Agricoles :

J. PETIOT - M. TISSOT.

L'Ingénieur en Chef d'Agronomie
Chef de la Circonscription phytosanitaire
"Bourgogne et Franche-Comté"

G. VARLET.

P 374

Imprimerie de la Station de "Bourgogne et Franche-Comté". Le Directeur-Gérant : L. BOUYX